



**Procès-verbal de la 47^e réunion du Conseil d'administration
tenue le vendredi 8 novembre 2013 à 9h30, par vidéoconférence**

- Local 4412 de l'Édifice INRS à Québec
- Salle G-09 de l'Édifice 18 – campus de l'IAF à Laval

Étaient présents :

À Québec : Rudolf Bertrand, Magella Cantin, Françoise Labesse, Michel Leclerc
À Laval : Francine Lambert, Jacques Pelletier, Nicole Wragg

Était absent : aucune absence

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour
2. Acceptation du procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration du 27 septembre 2013
3. Suivi du procès-verbal du 27 septembre 2013
 - a. Contribution de l'INRS à l'APRES-INRS
 - b. Site Web de l'APRES-INRS
 - c. Procédures des activités hors APRES-INRS
4. Suivi du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du 18 octobre 2013
 - a. Demande à la FRUQ : nombre de retraités CARRA
 - b. Délégation à la FRUQ
5. Première cotisation des nouveaux membres (art. 7.1 des Statuts et règlements)
6. Activités récentes et prévues
 - a. Région de Québec
 - b. Région de Laval/Montréal
7. Approbation de demandes d'adhésion de nouveaux membres et état des cotisations
8. Rapport financier
9. Divers
 - a. Party de Noël du Club social du 490 (INRS-Québec)
10. Confirmation de la date de la prochaine réunion
11. Levée de la réunion

1. Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour

La réunion débute à 9h30. Au point 9 – *Divers*, il est proposé d'ajouter a) *Party de Noël du Club social du 490 (INRS-Québec)*

Sur proposition de Magella Cantin, appuyée par Michel Leclerc, l'ordre du jour est accepté avec la modification proposée.

Résolution CA47-novembre-08-13-01

2. Acceptation du procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration du 27 septembre 2013

Sur proposition de Francine Lambert, appuyée par Michel Leclerc, le procès-verbal est accepté tel que déposé, sous réserve de corriger quelques coquilles dans le texte.

Résolution CA47-novembre-08-13-02

3. Suivi du procès-verbal du 27 septembre 2013

a. Contribution de l'INRS à l'APRES-INRS

Rudolf Bertrand informe les membres du Conseil qu'il est toujours en attente de la réponse de Mme Lana Fiset, secrétaire générale de l'INRS. Cette réponse est attendue vers la mi-décembre 2013. Il lui téléphonera avant de partir en voyage et fera un suivi à son retour. Dès qu'il aura obtenu une réponse, il en informera par courriel les membres du Conseil.

b. Site Web de l'APRES-INRS

Magella Cantin, responsable de ce projet, informe les membres du Conseil qu'il a terminé les travaux qu'il devait faire pour le nouveau site Web. Il doit faire un suivi auprès des services informatiques de l'INRS. Enfin, il rappelle que le site Web actuel est toujours fonctionnel et qu'il assure la mise à jour des informations.

c. Procédures des activités hors APRES-INRS

Magella Cantin fera un suivi auprès des autres associations de retraités du réseau de l'UQ de la région de Québec lors de la prochaine réunion de la FRUQ prévue le 13 novembre prochain. De plus, Rudolf Bertrand transmettra par courriel aux membres du CA copie de ces procédures. Michel Leclerc suggère que ces procédures soient ajoutées au site Web de l'APRES-INRS avec les Statuts et règlements, les lettres patentes et les autres procédures.

4. Suivi du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du 18 octobre 2013

a. Demande à la FRUQ : nombre de retraités CARRA

Lors de la dernière Assemblée générale, Jean-Pierre Fortin a signalé que la FRUQ n'a pas encore répondu à la demande de l'année dernière concernant le nombre de retraités de l'UQ participant à l'un des régimes de retraite administrés par la CARRA. Il est rappelé que l'objet de cette demande concerne la non indexation totale ou partielle de ces régimes. Les représentants de l'INRS feront un suivi de ce dossier lors de la prochaine réunion de la FRUQ prévue le 13 novembre prochain.

b. Délégation à la FRUQ

Rudolf Bertrand informe les membres du CA que Magella Cantin, Jean-Pierre Fortin et Michel Leclerc seront les représentants de l'APRES-INRS lors de la réunion de la FRUQ du 13 novembre prochain.

Enfin, Jacques Pelletier mentionne qu'il a transmis par courriel aux membres du CA une mise à jour du tableau sur les mandats des membres du CA ainsi qu'un projet de procès-verbal de l'Assemblée générale du 18 octobre dernier. Sous réserve des commentaires déjà reçus, le projet est accepté et sera soumis à l'approbation de la prochaine Assemblée générale.

5. Première cotisation des nouveaux membres (art. 7.1 des Statuts et règlements)

Michel Leclerc désire signaler aux membres du Conseil que nous avons oublié de proposer une modification à l'article 7.1 - *Cotisation* de nos Statuts et règlements avec l'ensemble de celles qui ont été proposées lors de la dernière Assemblée générale. En effet, il est prévu à cet article que «*La première cotisation des nouveaux membres est gratuite.*» Or, ce n'est plus le cas depuis des années. Suite à une recherche de Magella Cantin dans les procès-verbaux des réunions du CA, la résolution suivante a été adoptée par le CA lors d'une réunion tenue le 19 mars 2009 : «*Sur proposition de A. Chagnon, appuyée par M. Leclerc, il est proposé qu'à partir de maintenant, tout nouveau membre paiera sa cotisation dès qu'il adhère mais, si l'adhésion se fait dans les six derniers mois de l'année financière de l'APRES-INRS, cette cotisation sera valide durant l'année courante et l'année suivant l'adhésion (Résolution CA14-mars-19-09-4).*».

Après discussions et considérant que les actes du Conseil ont été ratifiés lors de chacune des Assemblées générales tenues depuis cette date, il est décidé de continuer d'appliquer la résolution CA14-mars-19-09-4 et de proposer de modifier l'article 7.1 –*Cotisation* lors de la prochaine Assemblée générale de l'APRES-INRS.

6. Activités récentes et prévues

a. Région de Québec

Étant donné la nomination récente de Françoise Labesse au poste de vice-présidente de la Région de Québec, Magella Cantin secondera cette dernière au cours des prochaines semaines pour la planification et l'organisation des activités offertes aux membres de la région de Québec, la priorité étant l'organisation du dîner de Noël.

b. Région de Laval/Montréal

Françine Lambert mentionne que, comme prévu, aucune activité n'a eu lieu durant la période estivale. Les dîners mensuels ont repris en octobre. Elle rappelle que ces dîners sont offerts aux membres et aux non-membres de l'APRES-INRS et que les coûts sont assumés entièrement par les participants. La sortie au nouveau Planétarium de Montréal a été fixée au 20 novembre 2013. Comme accepté lors de la réunion du CA du 3 mai dernier, l'APRES-INRS assumera un coût de 10 \$ par membre actif qui participera à la visite. Après discussions, il est décidé que cette activité sera également offerte aux membres de la région de Québec. À cet effet, Françoise Labesse leur transmettra par courriel une invitation dès aujourd'hui. Enfin, le dîner de Noël des membres de la région Laval/Montréal se tiendra le 6 décembre 2013.

Nicole Wragg mentionne qu'elle a dîné avec des retraités du Centre Urbanisation Culture Société. Ces derniers font des activités ensemble et souhaiteraient que l'APRES-INRS offrent des activités à Montréal. Après discussions, afin de favoriser le recrutement de nouveaux membres de Montréal, Nicole Wragg participera aux déjeuners de retraités du Centre UCS.

7. Approbation de demandes d'adhésion de nouveaux membres et état des cotisations

Michel Leclerc fait la présentation du tableau «*Suivi des inscriptions des membres en 2013-2014*» qu'il a transmis par courriel aux membres du CA le 7 novembre dernier. Aucune nouvelle demande d'adhésion n'a été reçue depuis la dernière réunion du CA. Il est décidé qu'un rappel de renouvellement d'adhésion accompagnera l'invitation des membres aux dîners de Noël de Québec et de Laval/Montréal. Éventuellement, un rappel téléphonique pourra être effectué au besoin.

8. Rapport financier

Michel Leclerc présente les deux documents qu'il a transmis par courriel le 7 novembre dernier, soit : 1) *Comparaison des revenus et dépenses au 7 novembre 2013 et des prévisions pour finir avec le budget approuvé par l'AG du 18 octobre 2013* et 2) *État de l'évolution de l'encaisse – Budget de caisse pour la période du 1^{er} septembre 2013 au 31 août 2014*. Il est noté que le solde disponible pour des activités après celles prévues pour cet automne et les dîners de Noël de Québec et Laval/Montréal sera presque épuisé si l'INRS maintient sa décision de cesser de verser une subvention à l'APRES-INRS. Il est convenu de reprendre cette discussion après que la décision de l'INRS sera connue.

Considérant la situation financière, Francine Lambert s'interroge sur le niveau des montants alloués à chacun des membres du CA lors des réunions du Conseil, soit 30 \$ ou 45 \$, selon le cas. Michel Leclerc rappelle que ces montants sont versés à titre de remboursement des dépenses inhérentes aux présences au CA dont notamment les frais de déplacement pour s'y rendre. Rudolf Bertrand et Magella Cantin habitent à une plus longue distance du lieu de réunion que la distance considérée pour désigner des "membres locaux". C'est pourquoi ils reçoivent le montant applicable aux "membres éloignés".

9. Divers

a. Party de Noël du Club social du 490 (INRS-Québec)

Michel Leclerc informe les membres du Conseil que le Club social du 490 a lancé son invitation pour le Party de Noël 2013. Cette invitation s'adresse non seulement au personnel, mais également aux personnes retraitées. Dans le passé, le membre de l'APRES-INRS payait 35 \$ et notre association versait la différence, soit environ 60 \$, et ce conformément à une entente avec le Club social du 490. Après discussions, considérant la situation financière de l'APRES-INRS, il est décidé de suspendre notre contribution. Magella Cantin en avisera les membres et les représentants du Club social.

10. Confirmation de la date de la prochaine réunion

La prochaine réunion du CA se tiendra le vendredi 21 février 2014 à 9 h 30.

11. Levée de la réunion

L'ordre du jour étant épuisé, Magella Cantin, appuyé par Michel Leclerc, propose la levée de la réunion à 10h45.

Jacques Pelletier
Secrétaire

Rudolf Bertrand
Président

Accepté par le Conseil d'administration lors de sa réunion tenue le 21 février 2014